



Licence professionnelle Fonds iconographiques et audiovisuels

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Fonds iconographiques et audiovisuels. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027742

HAL Id: hceres-02027742

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027742>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Fonds iconographiques et audiovisuels

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Fonds iconographiques et audiovisuels

Dénomination nationale : SP6-Ressources documentaires et bases de données

Demande n° S3LP130004884

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence, antérieurement dénommée *Gestion et traitement documentaire des fonds iconographiques*, est portée par l'IUT de Nancy Charlemagne en partenariat (convention) avec l'Université de Haute Alsace, département des Sciences de l'Information et Métiers de la culture. Elle vise à former les étudiants aux différentes compétences (dont la maîtrise des technologies numériques de conservation) attendues dans les métiers très spécifiques de « médiathécaire » spécialisé dans le traitement des fonds iconographiques et audiovisuels, responsable de photothèque et vidéothèque, documentaliste spécialisé dans le traitement des fonds iconographiques.

Cette formation peut ouvrir aux concours des métiers des bibliothèques et de documentation. Bien que pouvant accueillir des étudiants d'origines diverses, les pré-requis techniques n'étant pas trop contraignants, son attractivité est modérée. Elle est proposée exclusivement en formation initiale et continue « classique ».

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

Si le bilan de cette licence, encore jeune, présente de nombreux aspects positifs, il laisse aussi apparaître des fragilités qui pourraient mettre en cause à moyen terme sa pérennité. Il s'agit en effet d'une formation qui vise une niche d'emploi très spécialisée mais prometteuse selon les conclusions de toutes les analyses prospectives. Alors qu'il existait déjà un nombre assez important de licences professionnelles appartenant à la dénomination nationale *Ressources documentaires et bases de données*, le choix a été fait d'une spécialisation sur le domaine des fonds iconographiques (et désormais audiovisuels), spécialisation peu présente dans les universités françaises. Un tel choix était justifié par la présence à Nancy (ou en Lorraine) de plusieurs importants organismes, dont en particulier l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST) du CNRS, pouvant participer tant à la définition des objectifs de la licence qu'à sa mise en œuvre.

La licence s'appuie sur un riche réseau de partenaires parmi lesquels on peut citer les Archives départementales de Meurthe et Moselle, l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), le Centre culturel Malraux – Scène nationale de Vandœuvre, le Conservatoire régional de l'Image Nancy-Lorraine, la Société XILOPIX (des conventions sont en cours de finalisation avec ces partenaires) mais aussi France 3 Lorraine-Champagne-Ardenne, des médiathèques, le Centre National des Archives de l'AFPA localisé à Nancy sans oublier l'Imagerie d'Epinal et le Musée de l'imagerie d'Epinal et d'autres institutions muséales. La création envisagée par le Conseil régional de Lorraine d'un pôle Image centré en particulier sur la question de l'enseignement de l'image viendrait encore conforter ce bon adossement. Soulignons que la licence s'appuie aussi sur une équipe de recherche nancéenne labellisée.

Ces partenaires sont bien présents à toutes les étapes de la formation : du recrutement au conseil de perfectionnement. Leur participation semble particulièrement forte au niveau du pilotage des projets tuteurés (l'organisation en deux projets avec un projet initial court destiné à plonger les étudiants –d'origine très diverse– immédiatement dans la problématique de l'image puis, un second fortement axé sur les besoins des professionnels est judicieuse) et des stages.

Le conseil de perfectionnement est actif comme en témoignent les modifications proposées et les solides argumentaires associés. Si le dossier annonce une participation des professionnels aux enseignements de près de 40 %, la réalité semble nettement moindre si on se réfère aux tableaux fournis (28 %). Si ce volume est conforme au cahier des charges (tous les enseignements visent le cœur de métier et tous les intervenants sont très qualifiés dans leur domaine d'intervention), il est regretté que les volumes horaires assurés par la plupart d'entre eux soient un peu faibles pour entraîner une synergie entre formateurs et formés. Un renforcement horaire de ces interventions serait opportun. Les professionnels sont cependant bien intégrés dans l'équipe pédagogique, une équipe nombreuse, équilibrée et compétente. Soulignons qu'elle fait largement appel aux compétences d'autres composantes que celle qui porte le diplôme ainsi que la collaboration avec l'Université de Haute Alsace. Le pilotage de l'équipe apparaît efficace même si on pourrait suggérer un partage plus équilibré des tâches. Notons de manière très positive, non seulement le travail réalisé en commun par les équipes pédagogiques des trois licences professionnelles du domaine Information-Communication de l'IUT, mais aussi les liens développés avec celles de licences générales qui alimentent la spécialité en étudiants.

Le projet pédagogique est bien construit, très cohérent vis-à-vis des objectifs de la licence. Les modifications introduites pour le prochain contrat sont pertinentes et montrent une bonne réactivité vis-à-vis des évaluations émanant tant des étudiants que des partenaires. Elles vont toutes dans le sens d'une professionnalisation accrue des diplômés : 2^{ème} semestre entièrement dédié au stage et projet long, renforcement de l'analyse et traitement de l'image. Le seul point discutable, mineur, concerne les modalités de contrôle des connaissances où le recours à l'examen terminal semble un peu trop présent dans le contexte d'une licence professionnelle.

Les deux faiblesses de cette formation se situent au niveau de son attractivité et du devenir des diplômés. Cette licence peine à monter en puissance et ceci malgré son originalité et le fait qu'elle soit accessible à un large public. Il y a certes un élargissement de l'aire de recrutement et une diversité croissante de candidatures mais, avec moins de deux candidats pour une place, le recrutement demeure fragile. Les modalités de sélection sont, à l'évidence, efficaces puisque les abandons et échecs sont exceptionnels. Ceci atteste d'une bonne gestion de la diversité des promotions. Cette diversité a conduit à privilégier la voie de mises à niveau en début d'année adaptées aux situations plutôt que des passerelles internes à l'université. Ce choix n'est pas illogique même si on pourrait penser que la mise en place d'unités d'enseignement dans certaines licences pourraient attirer quelques étudiants supplémentaires, même si de fait, l'alimentation se fait autant sinon plus à partir d'étudiants ayant validé la licence que d'étudiants en fin de 2^{ème} année.

Si les titulaires de DUT représentent la moitié des inscrits, la diversité des spécialités est importante. Cette diversité est encore plus forte pour les titulaires de BTS et les étudiants venus de licences générales. Cette diversité est valable aussi au plan géographique même si les Lorrains sont prédominants pour ces deux dernières familles. A l'évidence, cette licence demeure encore largement méconnue au plan national si on excepte le réseau des IUT. L'augmentation de la taille des promotions (même si on demeure dans le volume initialement fixé) est un peu surprenante dans un tel contexte d'autant qu'elle n'est pas vraiment argumentée.

Or, l'insertion des diplômés n'est pas excellente. Mais auparavant, il est nécessaire d'insister sur la très grande qualité des informations fournies dans le dossier : taux de réponse supérieur à 85 %, richesse des informations qualitatives. Même si les indicateurs sont parfois un peu contradictoires, se dégagent des tendances inquiétantes. Si les enquêtes réalisées 30 mois après la sortie de formation donnent de bons taux de diplômés en emploi et une insertion assez rapide. Par contre, l'adéquation emploi/formation est moyenne et la déqualification forte. Les enquêtes à 18 mois livrent une bonne adéquation emploi/formation, une déqualification moindre mais seulement la moitié de la promotion est en emploi et un quart est en formation. La situation à six mois est très variable d'une année à l'autre : toujours médiocre au niveau du taux d'emploi mais *a contrario* bonne en termes d'adéquation emploi/formation quoique marquée par une forte instabilité.

Comme le souligne le dossier, une part importante des emplois occupés par les diplômés et qui sont en lien avec leurs compétences (c'est le cas de la très grande majorité), sont des emplois instables et hiérarchiquement peu élevé (catégorie C de la fonction publique par exemple). Si dans un premier temps s'était dessiné une tendance croissante à la poursuite d'études (essentiellement en master et hors de l'établissement), il semble désormais que ces poursuites soient en baisse et correspondent plus à une situation d'attente pendant la recherche d'emploi. La situation, sans être encore critique ne peut cependant manquer d'interroger sur le devenir de la formation. L'interrogation est peut-être plus prégnante que ne le laisse transparaître le dossier.

L'autoévaluation conduite par l'université est très complète et rigoureuse. Les responsables de la licence ont bien su l'utiliser pour améliorer le dossier. Il est néanmoins regretté qu'elle n'ait pas poussé plus loin l'analyse sur le devenir de cette formation dont la qualité est indiscutable mais qui peine encore à trouver son public et ses débouchés.

- Points forts :

- La qualité et l'originalité du projet pédagogique.
- Une équipe pédagogique solide et compétente.
- Un dossier bien argumenté.

- Points faibles :

- Une attractivité faible et en baisse.
- L'insertion médiocre des diplômés.
- L'inadaptation actuelle des effectifs au recrutement et aux débouchés.

Recommandations pour l'établissement

Une réduction – espérée temporaire – des effectifs pour les adapter aux possibilités d'emploi et à l'actuelle attractivité de la formation semble nécessaire et urgente afin de redresser le bilan de cette licence qui présente par ailleurs beaucoup de qualités. Parallèlement, il conviendrait d'augmenter la part des professionnels dans l'enseignement, de mener au bout la contractualisation des partenariats et les élargir en sortant du cadre régional. Ainsi, il serait judicieux de solliciter des interventions ou placer de stagiaires auprès de partenaires stratégiquement importants (INA par exemple) et leur proposer d'entrer dans le conseil de perfectionnement. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement se devrait d'explorer très rapidement la piste de l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) auprès des employeurs potentiels des diplômés. Afin de faciliter leur insertion, il serait peut-être opportun d'ajouter à la maquette (ou de proposer en complément) des éléments de préparation aux concours de la fonction publique du domaine puisque une part d'entre eux est destinée à être employée dans le secteur public.

Si on peut espérer que ces pistes permettront d'assurer un meilleur recrutement et une insertion plus efficace, il conviendrait que l'établissement s'engage plus fortement dans le soutien à cette spécialité. La mise en place de l'alternance, la recherche de nouveaux partenaires, une meilleure intégration dans l'offre de la nouvelle université de Lorraine induisent nécessairement un renforcement des moyens. A défaut, se posera alors la question du maintien de cette formation en dépit de ses évidentes qualités.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

	Année (2007/2008)	Année (2008/2009)	Année (2009/2010)	Année (2009/2010)
Nombre d'inscrits	23	22	30	31
Taux de réussite	100 %	100 %	96,70 %	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	34,80 %	13,60 %	20 %	12,50 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	56,50 %	54,50 %	60 %	43,80 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS		18,20 %	16,70 %	28,10 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	91,30 %	90,90 %	90 %	96,90 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	8,70 %	9,10 %	10 %	3,10 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)				
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	Entre 35 et 40 %	Entre 35 et 40 %	Entre 35 et 40 %	Entre 35 et 40 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité

ENQUETES NATIONALES	Année (2007)	Année (2008)
Taux de répondants à l'enquête (à 30 mois)	94 %	85 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	75%	82 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)		
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	13 %	18 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	Année (2)	Année (2)
Taux de répondants à l'enquête (à 18 mois)	87 %	90,90 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	40 %	50 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)		
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	45 %	10 %

(1) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre

(2) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Fonds iconographiques et audiovisuels

Dénomination nationale : SP6-Ressources documentaires et bases de données

Demande n° S3LP130004884

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

Commentaires sur la synthèse de l'évaluation :

1- présence des professionnels :

Remarque de l'évaluateur : « Si le dossier annonce une participation des professionnels aux enseignements de près de 40%, la réalité semble nettement moindre si on se réfère aux tableaux fournis (28%). »

Réponse des porteurs du projet : si dans le dossier la participation des professionnels aux enseignements semble moindre que les 40% annoncés (39% pour être précis), cela tient au fait qu'un certain nombre de professionnels ne sont pas présentés dans le dossier (et plus particulièrement dans le tableau des professionnels de l'équipe pédagogique) pour la raison que nous sommes encore en train de nouer des contacts avec des professionnels susceptibles d'intervenir dans la licence à partir de la rentrée 2013. Nous sommes, pour citer quelques exemples, en contact avec un personnel de l'INA (Strasbourg), avec le responsable iconographe de la société Picture Factory installée en Lorraine et sommes également en attente de l'accord d'un membre des iconographes indépendants de l'ANI (Association Nationale des iconographes) et un personnel de la Cinémathèque française. Nous n'avons par conséquent pas été en mesure de les présenter dans le dossier. Mais nous nous engageons à faire intervenir 40 % de professionnels soit 165 heures enseignements dispensés.

Remarque de l'évaluateur : « Il est regretté que les volumes horaires assurés par la plupart d'entre eux soient un peu faibles pour entraîner une synergie entre formateurs et formés. Un renforcement horaire de ces interventions serait opportun. »

Réponse des porteurs du projet : Dans un premier temps, il est à noter qu'un certain nombre des professionnels s'impliquent dans les projets tutorés longs, soit en tant que commanditaires, soit en tant que tuteurs, ce qui permet de développer des synergies. De même en ce qui concerne les stages, un certain nombre de professionnels s'y impliquent soit en tant que tuteurs, soit en accueillant des stagiaires au sein de leur entreprise. Cela signifie que pour la prochaine maquette, au cours du semestre 2, les synergies à visée professionnalisante seront renforcées.

D'autre part, en ce qui concerne les professionnels qui restent à trouver, certains d'entre eux seront susceptibles de faire deux enseignements et par conséquent d'augmenter leur « présence » au sein de la formation.

2- pilotage de la formation :

Remarque de l'évaluateur : « *Le pilotage de l'équipe apparaît efficace même si on pourrait suggérer un partage plus équilibré des tâches* »

Réponse des porteurs du projet : Pour répondre à cela, nous comptons proposer à un enseignant chercheur (MCF) de prendre en charge la gestion des stages et des projets tutorés.

3- modalités de contrôle des connaissances :

Remarque de l'évaluateur : « *Le seul point discutable, mineur, concerne les modalités de contrôle des connaissances où le recours à l'examen terminal semble un peu trop présent dans le contexte d'une licence professionnelle* »

Réponse des porteurs du projet : Pour information la précédente maquette présentait un nombre beaucoup plus important encore de contrôles terminaux, en raison d'une politique interne de l'université Nancy2. Nous allons, pour tenir compte de la remarque qui nous est faite, rééquilibrer la part du contrôle terminal vis-à-vis du contrôle continu au profit de ce dernier.

4- Attractivité :

Remarque de l'évaluateur : « *Cette licence peine à monter en puissance et ceci malgré son originalité et le fait qu'elle soit accessible à un large public. Il y a certes un élargissement de l'aire de recrutement et une diversité croissante des candidatures mais, avec moins de deux candidats pour une place, le recrutement demeure fragile.* »

Réponse des porteurs du projet : Deux remarques pour commencer : s'il est vrai que la licence est accessible à un large public et que les pré-requis sont peu contraignants, il faut insister tout de même sur la grande spécialisation de la formation sur des domaines très ciblés. En outre, la quasi-totalité des candidatures sont des candidatures sérieuses et motivées par une connaissance précise du contenu de la formation et des métiers auxquels elle forme.

Cela ne suffit pas à expliquer pour autant le faible nombre de dossiers reçus. Nous avons la certitude que ce phénomène tient davantage, comme les experts le soulignent d'ailleurs, à un problème de communication autour de cette licence qui « *demeure encore largement méconnue au plan national si on excepte le réseau des IUT* ».

Nous allons prendre en compte cette remarque en travaillant avec les personnels du service communication de l'établissement et en réfléchissant avec eux à des moyens efficaces pour améliorer la visibilité de la licence professionnelle au plan national :

- En profitant de la refonte, en cours actuellement, de l'ensemble du site internet de l'IUT.
- En organisant et en médiatisant une journée portes ouvertes consacrées uniquement aux licences professionnelles, et en particulier à celle-ci.

Remarque de l'évaluateur : « *[...] on pourrait penser que la mise en place d'unités d'enseignement dans certaines licences pourraient attirer quelques étudiants supplémentaires [...]* »

Réponse des porteurs du projet : A la rentrée 2013, il est prévu que soient mises en place dans certaines licences classiques, des unités d'enseignement assurées par les enseignants de la licence professionnelle. Cela permettra de mieux faire connaître la licence professionnelle et favorisera les passerelles.

5- Insertion :

Remarque de l'évaluateur : « *Or, l'insertion des diplômés n'est pas excellente. [...] Même si les indicateurs sont parfois un peu contradictoires, se dégagent des tendances inquiétantes.* »

Réponse : Le parti pris d'orienter davantage la formation vers la gestion et le traitement des images animées est une première réponse et devrait conduire à une meilleure insertion. Pour augmenter

encore l'insertion des étudiants, le département va mettre en place un module complémentaire qui portera sur trois points principaux, à savoir la recherche d'emploi, la préparation au concours de la fonction publique et l'entrepreneuriat. Cette démarche notamment autour des questions de création d'entreprises étant fortement soutenue par les professionnels et par notre Université (contact pris avec le responsable de la chaire « Entreprendre » à l'UL). Pour l'aspect spécifique de la préparation aux concours, nous allons créer un partenariat plus ciblé avec le centre MEDIAL (Centre de formation régional aux carrières des bibliothèques et du livre, basé à l'IUT Nancy-Charlemagne).

Enfin, nous allons porter une plus grande attention aux lieux de stage, car il est évident que certaines entreprises ou collectivités sont davantage susceptibles d'offrir un emploi de type CDD ou CDI à l'issue du stage que d'autres.

Remarque de l'évaluateur : « *Si dans un premier temps s'était dessinée une tendance croissante à la poursuite d'études (essentiellement en master et hors de l'établissement), il semble désormais que ces poursuites soient en baisse et correspondent plus à une situation d'attente pendant la recherche d'emploi.* »

Réponse : Le travail sur cette question porte à la fois sur une communication très claire sur le caractère d'insertion professionnel terminal du diplôme, que ce soit au moment des journées portes ouvertes mais également au moment du recrutement et tout au long de l'année. Rien dans la communication sur le diplôme ne doit inviter les étudiants à une poursuite d'études. Il est également rappelé tant aux étudiants ainsi qu'à l'équipe enseignante qu'aucune lettre de recommandation ne peut être faite pour un étudiant qui déciderait de poursuivre ses études.

Commentaires sur les recommandations formulées :

1- Réduction des effectifs :

Remarque de l'évaluateur : « *Une réduction – espérée temporaire – des effectifs pour les adapter aux possibilités d'emploi et à l'actuelle attractivité de la formation semble nécessaire et urgente afin de redresser le bilan de cette licence qui présente par ailleurs beaucoup de qualités.* »

Réponse : Pour tenir compte de cette remarque, et bien que nous croyions qu'une meilleure communication pourra résoudre le problème de la faible attractivité, nous pourrions envisager une réduction temporaire de l'effectif de la licence à 20 étudiants. Cependant, nous pourrions compléter cet effectif par le recrutement de plus de candidats en formation continue, ce qui permet de renforcer le financement de la licence. En effet, les composantes de l'Université de Lorraine reprennent à partir de cette année la gestion de la formation continue. Cela devrait permettre d'avoir une meilleure visibilité et des actions plus ciblées auprès des entreprises, des collectivités et de Pôle emploi.

2- Professionnels :

Remarque de l'évaluateur : « *Il conviendrait d'augmenter la part des professionnels dans l'enseignement, de mener au bout la contractualisation des partenariats et les élargir en sortant du cadre régional. Ainsi, il serait judicieux de solliciter des interventions ou placer des stagiaires auprès de partenaires importants (INA par exemple) et leur proposer d'entrer dans le conseil de perfectionnement.* »

Réponse : Pour ce qui concerne les professionnels, nous avons répondu plus haut à la recommandation. Pour la seconde partie de la remarque, des contacts ont été pris avec l'INA de Strasbourg (en effet, l'INA de Paris dispense en interne une formation équivalente ce qui limite l'intérêt de contacts plus approfondis) au sein duquel une étudiante de la licence fait son stage cette année. Une rencontre avec les responsables de l'ECPAD (Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense dont l'un des responsables se trouve être justement un ancien étudiant du département) où nous avons placé une étudiante de la licence en stage cette année, est également prévue en mai afin à la fois de solliciter des interventions sur le domaine de la conservation, du traitement et de la

valorisation de fonds audiovisuels et cinématographiques et d'envisager la possibilité que l'organisme fasse partie du conseil de perfectionnement.

3- Alternance :

Remarque de l'évaluateur : « *par ailleurs, le conseil de perfectionnement se devrait d'explorer très rapidement la piste de l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) auprès des employeurs potentiels des diplômés.* »

Réponse : Un petit groupe issu du conseil de perfectionnement a pour mission de mener une réflexion sur le sujet. L'un des problèmes soulevés est la répartition géographique très large (sur toute la France) des employeurs potentiels.

4- préparation aux concours:

Remarque de l'évaluateur : « *Afin de faciliter leur insertion, il serait peut-être opportun d'ajouter à la maquette (ou de proposer en complément) des éléments de préparation aux concours de la fonction publique du domaine puisque une part d'entre eux est destinée à être employée dans le secteur public* »

Réponse : Nous avons répondu à cette remarque dans le paragraphe « 5- insertion ».